



Six étapes pour enrayer la propagation du coronavirus.

Vous pouvez enrayer la propagation du coronavirus et assurer votre sécurité en suivant CHACUNE de ces six étapes

1. Vous sentez-vous bien ?

Vous devez rester chez vous si vous ne vous sentez pas bien, même si vos symptômes sont légers. Contactez un médecin ou une clinique respiratoire pour obtenir des conseils. Expliquez que vous travaillez avec des personnes âgées. Le test COVID-19 est disponible pour toutes les personnes qui s'occupent de personnes âgées. Les symptômes du COVID-19 peuvent ressembler à ceux du rhume ou de la grippe et peuvent inclure :

- fièvre
- toux
- essoufflement
- maux de gorge
- maux de tête
- perte de l'odorat
- perte du goût
- nez qui coule
- douleurs musculaires
- douleurs articulaires
- diarrhée
- nausées/vomissements
- perte d'appétit.

2. Êtes-vous resté à l'écart des personnes malades ?

Vous devez rester chez vous si, au cours des 14 derniers jours :

- vous avez été en contact avec une personne atteinte du COVID-19 et vous ne portiez pas un EPI approprié ou
- si vous revenez d'un séjour à l'étranger.

Vous devez vous mettre en quarantaine ou en isolement. Contactez votre employeur ou votre responsable. Ne vous rendez pas au

travail. Si vous présentez des symptômes, même légers, demandez conseil à un médecin. Expliquez que vous travaillez avec des personnes âgées.

3. Votre vaccination contre la grippe est-elle à jour ?

Si vous travaillez dans un établissement de soins pour personnes âgées, vous devez être vacciné contre la grippe. Nous encourageons vivement les soignants qui se rendent au domicile des patients à se faire vacciner contre la grippe en 2020.

4. Vous êtes-vous lavé les mains ?

Vous devez vous laver les mains avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes. Si vos mains ne sont pas visiblement sales, vous pouvez utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool. Vous devez vous laver soigneusement les mains :

- avant de commencer à travailler
- avant et après chaque contact avec une personne dont vous vous occupez
- après tout contact avec des surfaces ou des objets potentiellement contaminés
- à intervalles réguliers tout au long de la journée

5. Avez-vous suivi la formation COVID-19 pour le personnel soignant auprès des personnes âgées ?

Il existe des modules de formation en ligne gratuits conçus pour vous aider à :

- comprendre ce qu'est le COVID-19
- identifier les signes et les symptômes
- assurer votre sécurité et celle des autres ;

Ces modules de formation sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://covid-19training.gov.au>



Vous devez suivre régulièrement des formations de mise à jour sur les mesures de prévention et de contrôle des infections.

6. Savez-vous quand et comment utiliser les EPI ?

Le port d'un équipement de protection individuelle (EPI) est important pour assurer votre sécurité pendant que vous travaillez.

Vous devez suivre les instructions de votre état et de votre territoire concernant l'utilisation des EPI.

Les EPI doivent être portés lorsque vous vous occupez :

- d'une personne présentant un cas confirmé ou suspecté de COVID-19
- d'une personne en quarantaine

Mettez votre EPI avant d'entrer dans la chambre ou au domicile d'une personne. En cas de doute, adressez-vous à votre employeur ou à votre responsable. Regardez la vidéo sur les EPI et consultez le visuel sur l'utilisation des EPI dans les soins aux personnes âgées, disponibles sous la rubrique Ressources COVID-19 à l'adresse **health.gov.au**.